



# PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### VIGILANCE ORANGE VENTS VIOLENTS ET VAGUES SUBMERSION DANS LE DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS POINT DE SITUATION A 16H30

Arras, le 18 février 2022

Météo France a placé le département du Pas-de-Calais en vigilance orange vents violents et vagues submersion, depuis 11h00, ce vendredi 18 février 2022. De fortes rafales de vents de l'ordre de 100 à 110 km/h sont recensées dans l'intérieur des terres et de 115 km/h sur le littoral. Le pic de l'épisode étant attendu vers 16h/17h, avec des pointes à 140 km/h sur le littoral, le phénomène devrait continuer à s'amplifier.

Un Centre Opérationnel Départemental a été activé à la préfecture du Pas-de-Calais afin de suivre la progression de la tempête dans le département et de coordonner l'action des services de l'Etat.

#### Interventions réalisées

- **Plus de 500** sapeurs-pompiers sont mobilisés sur l'ensemble du département.
- **300** interventions ont été réalisées par les sapeurs-pompiers, impliquant **6** blessés légers.
- **36** interventions ont été réalisées par les services de police, impliquant **2** blessés légers.
- **57** interventions ont été réalisées par les services de gendarmerie, dont **7** concernant des accidents et **24** concernant des obstacles sur la route.

#### Axes routiers impactés

- Les viaducs du Boulonnais sont fermés à la circulation.
- La circulation est perturbée sur l'A16, au niveau des échangeurs 47 et 48.
- La circulation est perturbée, sur l'A26 (150m avant le PK 82). Une déviation est mise en place.

#### Perturbations sur le réseau ENEDIS

- De nombreuses coupures d'électricité sont recensées dans le département, principalement à Neuville-sous-Montreuil, Lillers et Calais.

**Pour rappel, le numéro du SAMU (15) n'est à utiliser qu'en cas d'urgence médicale. Il convient de ne pas utiliser ce numéro pour d'autres raisons, afin de ne pas saturer les lignes.**

#### Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 9  
Tél : 03 21 21 20 05  
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)

**Rappel des consignes à suivre:**

- Dans la mesure du possible, restez chez vous,
- Limitez vos déplacements et limitez votre vitesse sur la route, en particulier si votre véhicule ou votre attelage est sensible aux effets du vent,
- Ne vous promenez pas en bord de mer ou des estuaires ou en forêt et évitez toute activité sportive extérieure,
- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol,
- Protégez vos biens susceptibles d'être endommagés par la montée des eaux ou emportés par les vagues,
- Soyez attentifs et restez informés de l'évolution de la situation météorologique sur <http://vigilance.meteofrance.com>.